

de-camp d'Othon, a été arrêté et qu'il est détenu sur la frégate *Minerve*, avec d'autres officiers prévenus de complicité avec lui. Un bataillon d'artillerie s'est mutiné et a refusé son nouveau commandant. Les chefs ont été arrêtés et conduits à bord d'un navire. L'Assemblée nationale a autorisé la rentrée des journalistes Levidis et Philémon exilés en même temps que M. Christides.

Le *Courrier de Constantinople* rapporte que les troupes russes ont massacré les femmes et les enfants du village de Hafif, en Carcasie. Les populations des villages incendiés par les Russes errent affamés dans les montagnes, où elles ont cherché un refuge.

Pologne.

COUP D'OEIL SUR LE THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Voici la position des insurgés dans le gouvernement d'Auguston : ils sont surtout concentrés dans les districts de Calwaria et de Lamzyn où ils occupent la grande route qui va de Varsovie à Duna-bourg, ainsi que le chemin de fer de Königsberg à Wilna. L'insurrection s'étend également dans l'ancienne Samogitie.

Dans le gouvernement de Plock, de forts détachements d'insurgés parcourent les environs d'Ostrolonka, sur la route de Varsovie à Augustowo et à Mlawka ; ils sont commandés par Padlewski et ont eu déjà avec les Russes divers engagements.

Dans le gouvernement de Varsovie, Olexinski, à la tête de forces considérables, grossies par quelques milliers d'hommes venant du grand duché de Posen, se trouve aux environs de Kalisch, et a occupé la petite ville d'Opatowek. Le chiffre des insurgés est inconnu ; il est pourtant assez considérable pour pouvoir tenir en échec la nombreuse garnison moscovite de la ville de Kalisch, qui non-seulement a abandonné tout projet d'attaque, mais est elle-même dans des inquiétudes continuelles.

De plus fortes bandes parcourent les districts de Wiehm, Rawa, Minsk et Wloclawek, les uns tâchent de dominer les différents chemins aboutissant à la frontière prussienne ; les autres cherchent à se rendre maîtres du chemin de fer de Varsovie à Thorn et des communications avec la Vistule.

Plus au sud, nous trouvons Langiewicz occupant les positions abandonnées par Kurowski appuyé sur la frontière autrichienne et sur la partie montagneuse du gouvernement de Radom. Il inquiète le chemin de fer de Varsovie à Cracovie et domine la grande route qui va de Varsovie à Cracovie en passant par Kielce et Radom.

A l'Est, dans le gouvernement de Lublin, l'insurrection s'organise pour la seconde fois. Le général comte Rzewski qui s'y rendait à marches forcées, a été obligé de tourner ses forces contre la Lithuanie et la partie nord de la Volhynie. Il a détaché contre le gouvernement de Lublin le général Rudanowski avec 600 hommes d'infanterie, 800 lanciers et 6 canons.

Près de la frontière autrichienne à Jozefow se trouvent 1200 à 1500 insurgés. Tarnograd est occupé par une bande à peu près égale. Plus au nord, à Krasuy-taw, campe Witowski à la tête de bandes nombreuses.

En Podlachie, Szaniawski et Smialowski, à la tête de fortes bandes, campent près de Biela et surveillent le chemin de Varsovie à Brzecz Lilewski. En outre, des bandes moins considérables parcourent le pays.

Par ces différentes positions qu'occupent les insurgés, on voit clairement que le district de Varsovie est entouré de toutes parts. Ils continuent, suivant leur ancien système, à opérer le long des grandes routes.

Tout ceci montre assez le développement qu'a pris l'insurrection. Il faut remarquer en outre que les insurgés sont déjà en état

de bloquer complètement les différentes villes qui se trouvent encore au pouvoir des Russes, et ce qui est également important, que leur position dans le royaume de Pologne actuel est affermie par l'insurrection qui vient d'éclater en Volhynie.

On lit dans la *Patrie* :

« Il nous parvient de plusieurs côtés des détails sur l'insubordination qui règne dans les rangs de l'armée russe en Pologne. Les soldats se refusent à exécuter les ordres de leurs officiers, contre lesquels ils tournent leurs armes, surtout s'il s'agit de les empêcher de commettre des excès. Un officier qui s'opposait au pillage d'une maison à Czenstochau a été assassiné par sa compagnie. »

Nous lisons dans la *France* :

« M. Joseph Cwierzakiewicz vient, par une circulaire datée de Londres, où il se trouve en ce moment, d'annoncer qu'il est nommé représentant du gouvernement provisoire de la Pologne auprès des puissances européennes. »

« Le décret qui lui confère ce titre est signé du dictateur Langiewicz et contre-signé par le ministre des affaires étrangères. »

Mexique.

Des nouvelles de la Havane, le 1^{er} mars, annoncent que d'après les derniers avis reçus du Mexique, les Français continuaient à concentrer leurs forces.

On écrit de Toulon, le 18 mars, au *Messager du Midi* :

« Les bruits qui avaient couru au sujet de l'envoi très-prochain de nouveaux renforts au Mexique, se trouvent pleinement confirmés, et les dispositions que l'on prend prouvent que l'on a l'intention de hâter le départ, afin de pouvoir arriver dans de bonnes conditions sanitaires. »

Pendant que les troupes se concentrent pour former cette nouvelle expédition qui s'élèvera, dit-on, à un effectif de 12,000 hommes, les navires désignés pour le transport reçoivent de nombreuses corvées d'ouvriers qui précipitent les travaux de réparation, de manière à mettre ces bâtiments en état d'appareiller le plus promptement possible.

« La frégate à vapeur et à deux batteries la *Cérés*, commandant Lefèvre, a déjà reçu l'ordre de partir mardi prochain, 24 courant, emportant 400 hommes et une énorme quantité de matériel de guerre. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Marseille, 20 mars.

Le *Courrier de Constantinople* rapporte que les troupes russes ont massacré les femmes et les enfants du village de Hafif en Carcasie. Les populations des villages incendiés par les Russes errent affamées dans les montagnes où elles ont cherché un refuge.

Marseille, 20 mars.

Les lettres d'Athènes, du 12, annoncent que le général Hadgi-Petro, ancien aide-camp d'Othon, a été arrêté et qu'il est détenu sur la frégate *Minerve*, avec d'autres officiers prévenus de complicité avec lui. Un bataillon d'artillerie s'est mutiné et a refusé son nouveau commandant. Les chefs ont été arrêtés et conduits à bord d'un navire. L'Assemblée nationale a autorisé la rentrée des journalistes Levidis et Philémon, exilés en même temps que M. Christides.

Berlin, 19 mars.

Cracovie, 18 (dans la nuit). Un certain

nombre d'insurgés sont en fuite dans la direction d'Opatowice. Ils paraissent poursuivis de plusieurs côtés par les Russes.

Berlin, 20 mars.

Des lettres particulières de Varsovie en date de mercredi annoncent qu'autour de Varsovie on élève des retranchements en terre. Les Polonais disent qu'ils veulent attaquer la ville vers l'époque de Pâques. Le Lycée est fermé, parce que tous les élèves sont allés se joindre aux insurgés. Les enrôlements se font ouvertement. Les habitants donnent leurs bijoux et leur argenterie pour le foud national.

Saint-Nazaire, 20 mars.

Le paquebot *Vera-Cruz* apportant des nouvelles du Mexique vient d'entrer dans notre port. Il avait à son bord beaucoup de passagers militaires. Les lettres apportées par ce paquebot parlent à 5 heures pour Paris.

Vera-Cruz, 17 février.

Une proclamation du général Forey, datée d'Orizaba 15 février, annonce que notre armée va prochainement attaquer Puebla.

On suppose que le siège de cette ville commencera le 1^{er} mars.

Dans cette proclamation, le général promet pour la troisième fois aux Mexicains qu'ils seront libres de choisir leur gouvernement. Il ajoute que notre armée restera au Mexique assez de temps pour aider ce gouvernement à marcher dans la voie du progrès.

Le choléra et le typhus sévissent à Puebla.

On croit que le général Ortega veut évacuer la ville sans combattre. Les Mexicains suivraient la même stratégie à Mexico, se bornant à harceler ensuite nos convois.

La nouvelle de la rentrée en France de l'amiral de la Gravière, cause des regrets.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Une importante décision concernant l'étendue du droit d'investigation des employés des contributions indirectes, vient d'être rendue par la cour de Besançon.

Les termes de l'arrêt font complètement connaître les faits de la cause :

« Attendu que si, en général, le droit de visite et de perquisition de la part des employés de la régie n'existe qu'à l'égard des personnes se livrant à la fabrication ou au commerce des liquides soumis aux droits, cependant l'article 237 de la loi du 28 avril 1816 permet, moyennant certaines formalités, que ces visites aient lieu chez les particuliers contre lesquels s'élèvent des soupçons de fraude, et que si la vérification ainsi opérée donne la preuve de cette fraude, elle doit entraîner contre l'individu, même non commerçant d'habitude ou d'apparence, la même responsabilité que s'il se livrait ordinairement ou essentiellement à l'une des industries soumises à la surveillance et à l'exercice. »

Attendu, en fait, que suivant procès-verbal du 2 mars 1862, les agents des contributions indirectes, assistés du commissaire de police du canton de Moultré, et en observant les formalités de l'art. 237 de la loi du 28 avril 1816, ont opéré une perquisition dans le domicile du sieur François-Victor Prince père, ancien négociant en vins et eaux-de-vie, aujourd'hui propriétaire, demeurant à Chateaugue, commune de Vaux, arrondissement de Pontarlier, et que cette perquisition a fait constater la possession par ledit sieur Prince d'un fût d'eau-de-vie jaugeant 651 litres à 52 degrés centésimaux, pour 3 hectolitres 93 litres d'alcool, que ce fût a été trouvé dans une grange et caché sous des planches ; que le sieur Prince interpellé sur l'origine de cette pièce, et sur le paiement des droits auxquels le transport chez lui avait dû donner lieu, n'a pu faire aucune réponse satisfaisante ; qu'il n'a pu exhiber aucun acquit-à-caution, passavant, congé ou déclaration ni même aucune facture indiquant où, quand, de qui et à quel prix il avait fait l'acquisition d'une quantité d'eau-de-vie si importante et excédant d'une manière si manifeste les besoins d'un simple particulier ;

Qu'il résulte même des énonciations du procès-verbal, qu'il fait foi jusqu'à inscription de faux, que Prince déclara même aux employés l'avoir achetée d'un voyageur qu'il ne connaissait pas, et auquel il n'aurait demandé ni déclaration, ni congé, ayant, dit-il, payé la marchandise comptant, sans toutefois dire qu'elle somme ; que le fût contenant le liquide a été reconnu par les employés de la régie comme ayant été vérifié par eux dans le courant du mois précédent, chez le sieur Emile Cordier, marchand en gros à Vaux, et qu'on y voyait encore, malgré quelques tentatives pour l'effacer, les marques de la régie-faites à la douane ;

Attendu que l'ensemble de ces circonstances démontre la fraude faite à la régie par le sieur Prince père ; que si l'absence de la déclaration du congé ou des autres conditions imposées à l'expédition, à l'acheteur ou au conducteur des liquides par l'article 6 de la loi du 28 avril 1816, ne suffit pas à elle seule, pour constituer en délit le détenteur non commerçant ; cependant cette circonstance jointe à d'autres présomptions graves et précises comme celles qui viennent d'être énumérées, est un élément de plus qui vient achever la conviction des juges ;

Attendu qu'il importe peu, quant à la culpabilité de Prince père, que Prince fils, marchand de boissons, à Vaux, qui avait été compris dans les premières poursuites comme complice de son père, ait été renvoyé faute de preuves ; qu'il n'en est pas moins acquis que le principal prévenu, contre qui la détentio n irrégulière des liquides a été matériellement établie, fait circuler, soit pour son propre compte, soit pour le compte de certains négociants de la localité, des liquides qui n'ont pas payé les droits, et qu'il pratique ainsi une fraude dommageable à la régie ;

Attendu que les faits dont Prince père demande subsidiairement à faire preuve ne sont pas pertinents ; que quelques-unes de ces alléguations sont démenties d'avance par les premières réponses consignées au procès-verbal ; que les autres, fussent-elles établies, ne détraient pas les charges qui pèsent sur lui, et qui ont justement motivé sa condamnation ;

Par ces motifs, Statuant sur l'appel du sieur Prince père, Confirme le jugement prononcé contre lui par le tribunal de Pontarlier, à la date du 9 mai dernier, et le condamne aux frais d'appel.

Tribunaux.

L'affaire Garcia et Calzado est venue hier devant la 6^e chambre correctionnelle, présidée par M. Rohault de Fleury. On sait qu'il s'agit d'escroquerie faite au jeu chez une dame Barucci, le 4 février dernier.

M. Garcia ne s'est pas présenté ; il a fait demander, par l'organe de M^e Philis, une remise à huitaine, promettant de se mettre à la disposition de la justice à l'expiration de ce délai. Le tribunal n'a pas accordé cette demande et a passé outre aux débats.

M. de Miranda, gentilhomme espagnol, l'une des personnes qui avaient éprouvé les plus grosses pertes, s'est constitué en partie civile, en demandant, par des conclusions, la restitution de 45,000 fr.

MM. Miranda, Feuilhade, Chauvin, de Grammont-Caderousse, vicomte de Poix et beaucoup d'autres témoins ont été entendus. M^e Barucci, chez qui la soirée du 4 février avait été donnée, a également été entendue. Ils ont tous déclaré que le jeu de MM. Calzado et Garcia n'était pas loyal, que des cartes avaient été mêlées à celles de la maison, et que d'ailleurs M. Garcia avait avoué le fait. Les témoins disent qu'un concert avait évidemment lieu entre Calzado et Garcia, et que Calzado avait, pendant cette soirée, aidé Garcia à fermer sa banque.

M. le président interroge ensuite le prévenu Calzado. Après le réquisitoire de M. l'avocat impérial Aubepin, et les plaidoiries de M^es Laurier pour M. de Miranda, Lachaud pour Calzado, le tribunal, à deux heures et demie du matin, prononce un jugement, qui déclare Garcia et Calzado coupables d'escroquerie, et condamne Garcia à cinq ans de prison, Calzado, à treize mois de la même peine, et chacun à 3,000 fr. d'amende. Le jugement les condamne en outre tous les deux solidairement à 41,000 fr. de restitution.

Immédiatement après la levée de l'audience, qui a eu lieu à trois heures, des agents, porteurs d'un mandat de dépôt, s'approchent de M. Calzado et le mettent en état d'arrestation.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	Je 20	le 21	hausse	baisse
3 % ancien.	60.40	69.30	20	»
4 1/2 au compt.	96.25	96.50	25	»

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

Le préfet du Nord donne avis que la circulation des voitures sera interrompue, du 25 mars courant au 17 avril prochain, sur le chemin de grande communication n^o 9 dans les rues de Mouvaux, du Grand-Chemin et St-Georges, à Roubaix, pour la pose des conduits de la distribution d'eau.

La circulation sera rétablie par section au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Le passage des piétons sera maintenu.

Le tribunal de simple police du canton de Roubaix a, dans son audience du 19 courant, rendu 10 jugements contre 13 inculpés dont 3 condamnés à l'emprisonnement, savoir :

- 1 Contrevenant à la police du roulage (abandon de voiture).
- 2 Cabarets ouverts à une heure indue.
- 3 Voies de fait.
- 5 Tapages nocturnes.

M. le préfet du Nord a présidé les opérations du Conseil de révision qui ont eu lieu ce matin à l'hôtel de ville.

Le chiffre du contingent était de 122 sur le nombre de 393 hommes inscrits comme ayant pris part au tirage au sort. Le n^o 278 a été le dernier appelé.

M. le général commandant la 4^e subdivision militaire a passé en revue, dans l'hôtel des Pompiers, les militaires de la réserve appartenant au canton de Roubaix.

Le *Salut Public* vient de publier les notes suivantes, qui ont trait à la culture du coton dont on va faire des essais dans le midi de la France :

« Monsieur le Rédacteur,

« Quelques personnes prétendent qu'il n'est pas possible de cultiver le cotonnier en France, même en Europe ; elles sont dans l'erreur. La culture en est aussi facile que celle du tabac. La seule chose à redouter, ce sont les pluies d'automne au moment de la récolte, mais elles ne l'empêchent pas, seulement elles peuvent altérer la blancheur et la souplesse de la soie, qui pourra toujours, malgré cela, être employée pour les étoffes grossières et la corderie.

« Agréez, etc.

« LEON LILLE FRÈRES, *cours Morand*, 7.

« Le cotonnier peut être cultivé, dans le midi de la France, dans tous les sols alluvionneux, siliceux et perméables, après des récoltes sarclées, et préparés de la manière suivante. Donner en février ou mars un fort labour au terrain, quelques jours après ce travail on hersera et on fumera dans la proportion de 50 à 60,000 kilog. à l'hectare ; on enterrera le fumier immédiatement par un second labour éroisant le premier et moins profond. On laissera le sol dans cet état pendant quelques jours, on donnera ensuite un second coup de herse, de préférence après une pluie, pour aplanner le terrain et le préparer à recevoir la graine, qui doit être semée vers la fin d'avril, en lignes espacées entre elles d'environ 1 mètre et tracées à l'araire ou à la pioche, à 5 ou 6 centimètres de profondeur.

« Comme la graine du cotonnier est lente à germer, on doit la faire tremper

Un faible coloris anima pour un moment son visage pâle, et une joie manifeste éclata dans ses yeux.

Bientôt Klinting reparut pour la préparer à la visite d'Hermann.

« Fais-le venir bien vite, » dit-elle avec impatience.

Le docteur entra l'air grave et triste, et une chaude et fraternelle sympathie peinte dans ses regards et sur ses traits. Il passa devant Hortense en lui faisant un léger et respectueux salut, puis s'arrêta près du lit d'Edith avec un hochement de tête significatif. Déjà les mains de la malade étaient dans les siennes, et leurs regards parlaient un langage qu'ils comprenaient mieux que personne.

« Hermann, mon noble ami, c'est pour moi que tu as fait ce voyage ? »

« Oni, pure et sainte amie, je viens chercher ta dernière bénédiction ! »

Il se pencha et posa ses lèvres sur les mains de la malade, froides déjà depuis plusieurs heures.

Dans la nuit, elle s'affaiblit de plus en plus. Klinting voulait rester auprès d'elle ; mais, par ses douces caresses et ses regards suppliants, elle le decida à aller se mettre au lit. Hermann et Hortense demeurèrent ; pendant qu'Edith sommeillait, le jeune docteur, avec ce tact délicat dont il faisait preuve en toute occasion, s'efforça de consoler, par des paroles affectueuses et sympathiques, un cœur qui en avait bien plus grand besoin que celui de la mourante. C'était la première fois qu'il voyait l'ancienne fiancée de son ami ; mais l'âme d'Hortense, libre de toute contrainte en ce moment douloureux, se montra à découvert devant son œil scrutateur ; tout en elle l'attirait et lui inspirait de la sympathie pour cette

malheureuse femme dont les chagrins étaient aussi l'ouvrage de Gothard.

Edith s'éveilla vers trois heures et porta autour d'elle un regard perçant, d'une expression toute particulière. Elle ne parlait plus que d'une voix à peine intelligible. Hermann secoua la tête ; Hortense se mit à pleurer.

« Ne pleure pas à cause de moi, murmura la mourante avec effort. Je suis si heureuse !... Hermann... Hortense... approchez... Bon Hermann, tu lui diras avec quelle fidélité, avec quelle ardeur je l'ai aimé, et toi, Hortense, tu vas me couper la plus belle mèche de mes cheveux. Hermann, tu la « lui » enverras ! Tirez les rideaux ; qu'il fasse plus clair. »

Hermann obéit, mais Edith continua de se plaindre de l'obscurité ; elle voulait voir la boucle de cheveux qu'Hortense venait de lui couper et lui présentait d'une main tremblante.

« Vois, Edith, combien elle est belle ! dit Hortense profondément émue ; d'un noir de jais et brillante comme de la soie ! Comme il sera heureux ! »

« Je ne la vois point, répondit Edith en la prenant et en la portant à ses lèvres ; mais qu'il la reçoive avec mon dernier baiser. Et maintenant je vous remercie, Hermann !... Hortense !... C'est une félicité indicible de vous voir auprès de moi... Hermann, ne quitte pas trop tôt mon vieil oncle ! »

Elle garda quelques instants le silence ; puis ses lèvres se rouvrirent, et d'une voix basse, mais intelligible, et avec un accent d'une merveilleuse suavité, elle recita ces vers qu'elle avait répétés souvent déjà :

Emporte-moi, Seigneur, loin des bruits de ce monde, Et de ta sainte paix donne-moi la douceur ;

Montre-moi dans mes maux, dans ma douleur profonde, Le séjour de lumière et l'éternel bonheur ;

Qu'une ardente ferveur, sur ses ailes sublimes, Arrachant mon esprit à la nuit du trépas, L'enlève, radieux, vers les brillantes cimes Où la palme est le prix des glorieux combats.

A genoux aux pieds du lit, Hermann et Hortense prêtèrent l'oreille jusqu'à ce que le dernier son eût expiré. Puis un léger soupir, pareil au murmure d'un esprit, parcourut tout à coup la pièce. — Le cœur aimant d'Edith avait cessé de battre.

CHAPITRE XLIII

Quelques mois s'étaient écoulés ; les feuilles jaunies couvraient la terre, et les tempêtes annonçaient la saison où les vagues écumeuses célébraient leur grande fête des morts, à laquelle chaque peuple fournit ses victimes.

Un soir du commencement d'octobre, la maison du docteur Dahl était brillamment éclairée, car on allait y célébrer une fête de famille — l'anniversaire de la naissance de son fils Eberhard, âgé de deux ans. La jeune maîtresse de la maison, la ravissante Hulda, à qui son petit bonnet de dentelle fine et le trousseau de clefs suspendu à son côté seyait à merveille, allait et venait dans la pièce, sa petite fille sur le bras, essayant par-ci par-là un peu de poussière avec son mouchoir. Tantôt elle agaçait l'enfant, tantôt elle prêtait l'oreille dans l'espoir d'entendre les pas de son mari sur l'escalier. Un coup de sonnette bien connu retentit bientôt, et Hulda, rougissant de plaisir comme une fiancée à l'approche de celui qu'elle aime, traversa l'antichambre en toute hâte et

vint se jeter dans les bras d'Hermann.

« Trois grands jours d'absence ! dit-elle. Ces éternels voyages, ces visites aux malades, ces consultations qui t'éloignent toujours de nous, sont insupportables. Ton voyage s'est bien passé, cher Hermann ? Les chemins ne sont pas mauvais ? »

« Ah bah ! toutes les fatigues et les désagréments sont oubliés ; il n'en existe plus, il n'en a même jamais existé dès que je te presse dans mes bras. Oh ! ma chère et bonne Hulda ! toutes les fois que je rentre dans ma maison si aimée, je remercie plus vivement Dieu de mon bonheur ! Et toi, mon petit ange, ajouta-t-il en baissant avec tendresse l'enfant au front, voyons si tu es aussi bonne et aussi raisonnable que ta mère. Mais où est Eberhard ? Il n'est pas malade, n'est-ce pas ? Je n'entends pas le joyeux vacarme de son dada. »

« Il dort ; je l'ai mis au lit, malgré sa résistance ; quand il dort au milieu du jour, il est d'autant plus gentil le soir. J'espère que mes parents ne tarderont pas à arriver ; mais si tu désires, en attendant, prendre une tasse de thé pour te réchauffer, cher Hermann, il est prêt. »

« Bien volontiers, chérie ; je le trouverai délicieux ; tu apporterai autant de biscuits qu'il y a six ans, à mon retour de Stockholm. Te rappelles-tu ta générosité de ce jour-là ? en biscuits, s'entend, car tu ne m'accordas pas grand-chose de plus ; à peine le plaisir de te baiser la main pour ma bienvenue. »

« Ah ! de quoi vas-tu parler là ? » dit Hulda en souriant ; et l'heureux couple, se donnant la main, se rendit dans la petite salle à manger, où la jeune femme, après avoir confié l'enfant à la bonne, s'assit sur le sofa auprès de son mari,

rapprocha la table à thé, et, tout en causant affectueusement avec lui, se mit à lui prodiguer tout ce qui peut reconforter l'âme et le corps : du thé, des biscuits et des bismars.

« Chère Hulda, qui as-tu invité indépendamment de tes parents ? »

« Tante Elfrida — ma belle-mère, de vrais-je dire — Louis — l'insupportable Louis, entre nous — et le capitaine Adlerbrant. »

« Très-bien ! Que n'avons-nous aussi Gothard et Charles ? ils ont eu bon vent ces jours derniers, et ne tarderont pas à être ici, s'ils ont pris, comme ils se le proposaient, le schooner du capitaine Muller. Je sais que la santé du baron, qui est au plus bas, exige qu'ils fassent diligence. »

« Grand Dieu ! pourvu qu'il n'arrive rien en route à ce pauvre Charles ! Que n'est-il ici pour que nous l'entourions de nos soins ! Malheureusement, une bien triste nouvelle l'y attend. »

« Que veux-tu dire, chère Hulda ? »

« Je veux parler de sa sœur Ebba. Après quelque temps de séjour dans une maison de santé, elle s'était rendue chez un vieux parent de sa mère, et elle vient d'y mourir. »

« Elle est bien là-haut. Charles supportera cette perte avec l'énergie qui le caractérise. »

« Mais que dis-tu de notre pauvre Gothard, qui à son retour, va trouver morte l'une des femmes qu'il a aimées, et l'autre en puissance de mari ? C'est un bien rude coup. »

M^{me} EMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro.)